

- DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION –
AIDE A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CONCEPTION (MOE)

COPROPRIETE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :



FICHE DE RENSEIGNEMENTS : IDENTITE DE LA COPROPRIETE ET DU DEMANDEUR

La demande de subvention doit être adressée à l'adresse suivante : aidesmarenov.coproprietes@bordeaux-metropole.fr

Date de vote de la prestation en Assemblée générale :/...../.....

Date de démarrage prévisionnelle de la prestation :/...../.....

1. La copropriété

Nom de la copropriété	
N° d'immatriculation au Registre National des Copropriétés	
Adresse de la copropriété / code postal / Ville	
Année de construction	
Nombre de bâtiments	
Nombre total de lots	
Nombre de lots principaux	
Nombre de lots à usage d'habitation principale	
<i>dont copropriétaires bailleurs</i>	
<i>dont propriétaires occupants</i>	

Pour les copropriétés « mixtes » (avec un organisme de logement social copropriétaire)	
Nom de l'organisme de logement social	
Tantièmes des lots appartenant à l'organisme de logement social	
Nombre et tantièmes des lots principaux d'habitation appartenant à l'organisme de logement social	
Nombre et tantièmes des autres lots principaux (commerces, bureaux, etc) appartenant à l'organisme de logement social	

Présence d'un arrêté touchant les parties communes (péril, insalubrité, infraction au RSD, équipements communs)	Oui / Non
Existence d'un DTG	Oui / Non - réalisé le

2. Le.a Président.e du Conseil syndical

Nom	
Adresse / code postal / Ville	
Coordonnées téléphoniques	
E-mail	

3. Le syndic de copropriété

Nom du syndic	
n° SIRET	
Date de début et durée du mandat	
Nom du gestionnaire	
Adresse / code postal / Ville	
Coordonnées téléphoniques	
E-mail	

Fait à, le

Signature

Mention relative au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD)

Les informations ici recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Bordeaux Métropole pour l'instruction et la gestion des aides à la rénovation énergétique de Bordeaux Métropole.

Ce traitement a un fondement légal : il s'agit d'une mission de service public de laquelle Bordeaux Métropole est investie. Le ou les destinataire(s) des données sont les agents habilités de la Direction de l'Habitat et de la Politique de la Ville – Service Amélioration Durable de l'Habitat Privé, ainsi que les personnes habilitées par Bordeaux Métropole à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître de ces données pour l'exercice de leurs missions. Les données collectées sont uniquement destinées à un usage interne et ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

Ces informations et données seront conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de la finalité du traitement, après quoi elles seront archivées jusqu'à expiration des exigences légales.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 dénommé « Règlement Européen sur la Protection des Données » et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez de droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes, à l'effacement (droit à l'oubli) ou à la limitation du traitement vous concernant ; ainsi que d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, et du droit à communiquer des instructions sur le sort de ces données en cas de décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à [Direction de l'Habitat et de la Politique de la Ville – Service Amélioration Durable de l'Habitat Privé – Esplanade Charles-de-Gaulle-33045 Bordeaux cedex - coproreno@bordeaux-metropole.fr

Vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex.

Pour en savoir plus, [consultez vos droits sur le site de la CNIL](#).

PIECES A FOURNIR POUR L'AIDE A LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CONCEPTION

La demande de subvention doit être adressée à l'adresse suivante : aidesmarenov.coproprietes@bordeaux-metropole.fr

1. Pour l'attribution de la subvention

Le syndicat de copropriétaires (ou son mandataire) devra fournir :

- ✓ la fiche de renseignements ci-dessus complétée,
- ✓ une attestation d'immatriculation au registre national d'immatriculation des copropriétés datant de moins d'1 an,
- ✓ le rapport de diagnostic technique global incluant audits et scénarios de rénovation énergétique conformément au Règlement d'intervention de Ma Rénov Bordeaux Métropole,
- ✓ le devis d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en phase conception signé par le syndic de copropriété,
- ✓ le cahier des charges de maîtrise d'œuvre, faisant notamment apparaître l'étude d'un scénario de travaux ouvrant aux aides publiques,
- ✓ le procès-verbal de l'assemblée générale attestant de la décision de vote de la maîtrise d'œuvre de conception,
- ✓ l'offre technique et le devis ou contrat du prestataire signés par le syndic de copropriété (CCTP, offre de prix, offre technique)
- ✓ le plan de financement prévisionnel de la mission, signé par le syndic de copropriété (cf. annexe 1),
- ✓ le RIB du compte séparé au nom du Syndicat des copropriétaires,

Seuls les dossiers complets seront examinés au fur et à mesure de leur dépôt. La décision d'attribution de l'aide métropolitaine sera notifiée par courrier, après instruction du dossier.

2. Pour le paiement de la subvention

L'aide métropolitaine à la maîtrise d'œuvre de conception sera versée intégralement, à l'issue de la prestation, sur présentation de :

- ✓ dossier de consultation des entreprises (DCE),
- ✓ la synthèse comparative des offres par poste de travaux,
- ✓ la facture,
- ✓ plan de financement définitif de la prestation, signé par le syndic de copropriété (cf. annexe 2),
- ✓ RIB du compte séparé au nom du Syndicat des copropriétaires,

Annexe 1 : Plan de financement prévisionnel

Maîtrise d'œuvre conception (MOE)

Madame, Monsieur,

En qualité de syndic de la résidence

Située à l'adresse suivante (adresse, CP, Ville)

Je vous remercie de trouver ci-dessous le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre conception :

Coût MOE en € HT :	
TVA 20% :	
Coût MOE en € TTC :	
Aide Bordeaux Métropole en € :	
Aide autres financeurs en € :	
Reste à charge copropriété en € :	

Fait à:

Le :

Le syndic de la copropriété

Nom du signataire, signature et cachet

Annexe 2 : Plan de financement définitif

Maîtrise d'œuvre conception (MOE)

Madame, Monsieur,

En qualité de syndic de la résidence

Située à l'adresse suivante (adresse, CP, Ville)

Je sollicite le versement de la subvention d'un montant de €

Je vous remercie de trouver ci-dessous le plan de financement définitif pour la réalisation de la maîtrise

d'œuvre conception (MOE) :

Coût MOE en € HT :	
TVA 20% :	
Coût MOE en € TTC :	
Aide Bordeaux Métropole en € :	
Aide autres financeurs en € :	
Reste à charge copropriété en € :	

Fait à:

Le :

Le syndic de la copropriété

Nom du signataire, signature et cachet

N°SIRET du Syndic :